

## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 juin 2021

L'an deux mil vingt et un et le huit juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice LALANNE, Maire.

**Présents** : CHIRIAUX Allison, MASMONTET Jean, MEYER Véronique, TISSIER Fabienne, BONNAN Christian, CHAUVEAU Jean-Baptiste, GAUYACQ Jean-Paul

**Absents excusés** : DARDERES Paul, LASSUS Pierre, DESTANDAU Stéphanie, DESCLAUX Amandine, URRUTIBEHETY Baptiste, SARREMIA Carine, PEREUILH Martine

Le conseil a choisi pour secrétaire M. GAUYACQ Jean-Paul

### **1 : Réunion à huis clos**

Afin de respecter la réglementation concernant la protection contre la COVID 19, le Maire préconise la tenue de la réunion à huis clos.

Le conseil accepte à l'unanimité.

### **2 : Procédure de signalement et de traitement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexiste**

Le Centre de Gestion 64 propose aux communes d'établir avec lui une convention pour répondre aux nouvelles obligations sur l'égalité hommes/femmes.

Aussi, un dispositif de recueil de signalements et orientation des agents pour soutien, accompagnement et protection serait mis en place. Un référent est désigné directement par le CDG 64.

Le Conseil accepte la mise en place de ce dispositif. Mme DESCLAUX Amandine est volontaire pour être un relais pour les agents et les accompagner dans leurs démarches.

### **3 : Durée d'amortissement de dépenses imputées sur le compte 205**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire d'amortir les dépenses imputées au compte 205 « concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires » dont fait partie le site internet de la commune.

Aussi il propose de fixer la durée d'amortissement de toutes dépenses imputées sur ce compte à 3 ans.

Il propose en outre que pour tous les biens acquis d'une valeur inférieure à 600 euros, la durée d'amortissement soit réduite à 1 an.

Ces propositions sont acceptées par le Conseil.

### **4 : Contrats de Relance et de Transition Ecologique**

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : Le contrat de relance et de transition écologique. Le CRTE, signé pour six ans.

Aussi, le Préfet a demandé aux différentes Communautés de Communes de recenser les projets communaux afin d'avoir une visibilité à long terme des dotations à pourvoir en sachant que les dotations resteront les mêmes, à savoir la DETR et la DSIL.

Ainsi le Conseil décide de proposer 9 projets répondant au programme électoral.

### **Points divers**

- Bibliothèque : Madame DE PRADIER en charge de la bibliothèque a transmis un courrier dont le Maire fait lecture afin de demander la ré- attribution du local de Sautrice pour héberger la bibliothèque. Les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes vont débuter en fin d'année rendant l'accès au matériel inaccessible pour la commune et les associations. Il est donc décidé de laisser le local de Sautrice disponible afin de pouvoir entreposer le matériel et également de permettre aux associations de prévoir des activités dans cette enceinte le temps des travaux.